



CIRCUIT DE KARTING DE LAYRAC

WEEK END DE COURSE

Règlement Intérieur

- Les pilotes devront IMPERATIVEMENT se présenter à l'accueil afin de présenter leur licence et de s'acquitter du droit de piste. Un autocollant vous sera alors remis et sera à installer en évidence sur le devant du karting pour pouvoir accéder des paddocks au circuit.
- Sans cet autocollant, les commissaires ou autres personnels de la piste, se réservent le droit de refuser l'accès au circuit.
- Electricité dans les paddocks : se renseigner auprès du club organisateur.
- Durant les courses, la piste vous accueille dès 8h le matin. Le portail sera refermé à 22h30 le soir. Les personnes dormant sur place devront laisser leur véhicule sur un emplacement en dehors du circuit.
- Il est formellement INTERDIT de rouler en dehors des horaires autorisés par la Préfecture.
- Les pilotes sont tenus d'utiliser les poubelles et conteneurs mis à disposition. Aucun déchets ne doit être laissé dans les paddocks, ni sur l'emplacement pour les camping-cars.
- Un coin restauration rapide est installé à chaque course près de l'accueil, proposant sandwiches, frites, boissons.
- L'accueil du circuit est ouvert de 8h à 20h sans interruption où vous y trouverez boissons fraîches, boissons chaudes, bières, barres chocolatée etc.

CAMPING-CAR

- Les camping-cars sont autorisés à venir s'installer uniquement pour la nuit du samedi au dimanche. Le circuit n'étant pas sous surveillance le vendredi, les personnes souhaitant arriver dès le vendredi soir devront s'installer hors de la zone du circuit.

Une aire de camping-car est mise à disposition dans le centre de Layrac gratuitement, ainsi que sur Astaffort.

- Pour des questions de sécurité, les camping-cars ne sont pas autorisés à rester dans la zone des paddocks, un emplacement sera réservé exclusivement pour les personnes souhaitant dormir sur place.
- Les camping-cars doivent effectuer leur vidange ailleurs que sur le parking, sous peine d'être refusé définitivement du circuit.
- Les douches et WC sont disponibles à l'entrée du circuit pour les pilotes et accompagnants.
- Pas de nuisances sonores après 22h (musique, TV, parler fort dehors...), ceci afin de respecter le voisinage autour.

ATTENTION : Pas d'électricité pour les camping-cars